

**À UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU LE LUNDI 4 AVRIL 2011 À 19H30.**

Sont présents : Les conseillers, messieurs Michel Goulet, Réjean Beaulieu, David Guimont, Vincent More et Stéphane Fraser. La conseillère, madame Jacqueline Poirier.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LOUIS VADEBONCOEUR, MAIRE.**

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19h30.

**2011-04-905**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**2011-04-906**

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2011**

Il est proposé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**4. Information du député Jean D'Amour**

Le conseil municipal accueille le député, monsieur Jean D'Amour. Ce dernier parle aux citoyens sur le projet d'aqueduc au centre du village et les citoyens posent des questions. (19h35 à 20h45)

**5. Information du maire**

Le maire informe les gens sur les rencontres du mois de mars à la MRC dont il a assisté.

**6. Information des conseillers**

Les conseillers n'ont pas de sujets nouveaux à apporter.

**7. Information de la directrice générale**

La directrice générale informe les gens sur le coût détaillé du projet du Parc de l'Amitié.

**ADMINISTRATION**

**2011-04-907**

**8. Résolution pour le changement du calendrier des séances du conseil**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QU'une modification au calendrier doit être apportée suite aux élections fédérales qui se tiendront dans les locaux du conseil municipal le 2 mai prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, la conseillère, madame Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur Michel Goulet :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2011**, qui se tiendront à la salle Giles-Moreau du 200, côte de la Mer à **19h30** :

- |               |              |
|---------------|--------------|
| - 3 mai       | - 3 octobre  |
| - 6 juin      | - 7 novembre |
| - 4 juillet   | - 5 décembre |
| - 1 août      |              |
| - 7 septembre |              |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

- 9. Commission de protection du territoire agricole du Québec – rue Bérubé**  
Point d'information donné sur le suivi du dossier à la CPTAQ concernant la rue Bérubé.

2011-04-908

- 10. Commission municipale du Québec – procureur pour Notre-Dame-du-Portage**  
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage a déposé un dossier à la Commission municipale concernant le projet d'achat d'eau à la Ville de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT QUE la commission municipale demande le nom du procureur qui représentera la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Vincent More et appuyé par le conseiller, monsieur Michel Goulet :

QUE le conseil mandate Me Gilles Moreau comme avocat à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

- 11. Réponse de la MRC concernant le rôle d'évaluation**  
Le maire fait la lecture de la réponse reçue de la MRC de la part du préfet, monsieur Michel Lagacé, concernant une demande relative au nouveau rôle d'évaluation. Des explications sont données face aux méthodes de détermination de la valeur des propriétés.

2011-04-909

- 12. Résolution pour la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**13. Conseiller – mandat espace vert**

M. le maire informe les gens que le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu est à mettre sur pied un comité pour établir un plan pour l'aménagement d'un parc au Parc de l'Amitié.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14. Rapport des activités du conseil d'administration de la Régie KamLoup**

Le maire, monsieur Louis Vadeboncoeur fait état des actions prises lors de la dernière réunion de la régie KamLoup en mars.

**2011-04-910**

**15. Résolution pour un représentant du conseil**

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Guimont et appuyé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser :

QUE le conseil municipal soit représenté par le conseiller, monsieur Michel Goulet pour assister et prendre des décisions au sein du conseil d'administration de la Régie KamLoup.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**2011-04-911**

**16. Résolution pour l'ouverture de la rue de L'Île aux Lièvres et des Cayes**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire poursuivre l'ouverture du secteur de la rue des Îles:

CONSIDÉRANT QUE la prolongation de cette rue favorisera le développement résidentiel à Notre-Dame-du-Portage:

CONSIDÉRANT QUE cette prolongation de rue portera les noms de rues suivant : rue de l'Île-aux-Lièvres et rue des Cayes :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage est une municipalité régie par le code municipal du Québec:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu:

QUE le conseil municipal décrète l'ouverture de ces 2 segments de rue ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**2011-04-912**

**17. Adoption du premier projet de règlement #2011-04-307 pour un changement au règlement de zonage modifiant le nombre de chambre à louer pour un gîte**

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut adopter et modifier des règlements d'urbanisme en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme suivant les dispositions qui s'appliquent;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'effectuer des ajustements au plan de zonage de la municipalité afin d'apporter des changements dans le nombre de chambres pour les gîtes;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent projet de règlement a été donnée à la séance du 15 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE le conseil adopte le projet de règlement numéro 2011-04-307.

Lecture faite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**18. Avis de motion pour des changements apportés au règlement de lotissement**

Un avis de motion est donné par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser pour l'adoption, lors d'une prochaine séance d'une modification au règlement de lotissement #90-07-128 pour apporter des corrections au niveau du point 4.1.3.1.intitulé Normes minimales régissant les lots desservis.

2011-04-913

**19. Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal – glissières de sécurité**

CONSIDÉRANT QUE des travaux importants devront être réalisés pour améliorer la sécurité d'une partie du chemin du Lac au cours de l'année 2011;

CONSIDÉRANT QU'une description complète de ces travaux a été préparée par le service technique de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le coût des ces travaux est estimé à plus de 10 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Vincent More et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage transmet une demande de subvention dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux sur le chemin du Lac pour la sécurité de la route aux abords du pont du Ruisseau Creux tel que mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**20. Recommandation du CCU**

2011-04-914

**457, route du Fleuve – PIIA**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis de rénovation (fenêtres) au bâtiment situé sur la route du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est soumis au règlement PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande #2010-5434 telle que dictée par le règlement du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE toute les fenêtres qui seront changées auront toutes le même style et la même dimension que celles qui sont là présentement;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint les objectifs du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu du CCU une recommandation favorable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Vincent More et appuyé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser :

QUE le conseil accepte la demande de permis #2010-5434.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2011-04-915

**671, route du Fleuve – PIIA**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis de rénovation au bâtiment situé sur la route du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est soumis au règlement PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande #2010-5440 telle que dictée par le règlement du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le toit sera fait en bardeaux de cèdre tel qu'il l'a déjà été (présentement en bardeau d'asphalte);

CONSIDÉRANT QUE les verres de la verrière seront simplement remplacés par des verres identiques tel que la demande de permis l'indique;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint les objectifs du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu du CCU une recommandation favorable :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE le conseil accepte la demande de permis #2010-5440.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**2011-04-916**

**531, route du Fleuve – PIIA**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis de rénovation (façade et fenêtres) au bâtiment religieux (église) situé sur la route du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est soumis au règlement PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande #2010-5443 telle que dictée par le règlement du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE toutes les fenêtres qui seront changées auront le même style, la même couleur et la même dimension que celles en place.;

CONSIDÉRANT QUE la maçonnerie qui sera faite à la façade redonnera le même style au bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint les objectifs du règlement PIIA et du patrimoine religieux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu du CCU une recommandation favorable:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE le conseil accepte la demande de permis #2010-5434.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

## **LOISIRS ET CULTURE**

**21. Rapport du mois de mars en loisirs**

Un état du rapport du coordonnateur aux loisirs, Keven Lagacé concernant ses tâches et activités du mois de mars a été donné.

**22. Résolution pour une demande de financement pour la Fête nationale du Québec**

**2011-04-917**

Il est proposé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur Michel Goulet :

QUE le coordonnateur aux loisirs, monsieur Keven Lagacé, soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de cette fête à l'été 2011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**23. Demande de support financier au Pacte rural pour le projet avec Ruralys**

Le maire explique que la municipalité a déposé au pacte rural une demande d'aide financière pour obtenir une aide pour le coût du projet de caractérisation du paysage avec Ruralys.

## **CORRESPONDANCE**

**24. Parc de l'Amitié – vitesse (Avis de motion)**

Suite à une lettre reçue d'une résidence du Parc de l'Amitié, concernant la vitesse dans cette rue, le conseil demandera par règlement de rendre conforme la limite de vitesse.

Le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu donne un avis de motion pour l'adoption, lors d'une prochaine séance, d'un règlement ayant pour objet de rendre conforme la limite de vitesse dans le Parc de l'Amitié.

**25. Lettre d'appui de la Corporation portageoise de développement**

Le conseiller Vincent More fait la lecture de la lettre reçue de la Corporation portageoise pour appuyer le projet d'eau potable.

2011-04-918

**26. Autorisation d'un jardin rue de la Colline**

CONSIDÉRANT QU'une demande de la part de l'occupant du 556, rue de la Colline est parvenue à la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à demander au conseil municipal la permission de pourvoir continuer à faire un jardin sur le terrain de la Municipalité adjacent au leur tel que le faisait l'ancien propriétaire et tel qu'ils l'ont fait l'an passé après une autorisation du conseil.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur David Guimont et appuyé par le conseiller, monsieur Michel Goulet ;

QUE le conseil autorise le propriétaire du 556, rue de la Colline à empiéter sur les terrains municipaux pour faire son jardin pour l'été 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**27. Disposition d'immeubles excédentaires MTQ**

La directrice générale explique avoir reçu une lettre du ministère du Transport expliquant que par erreur le MTQ a fait parvenir à la Municipalité une demande d'entente pour lui céder une partie de terrain mais que ce n'est pas à la Municipalité que cette demande devait être présentée mais plutôt à un propriétaire de la rue de la Colline.

**28. Groupe hommage**

Demande reçue des organisateurs du spectacle Hommage qui aura lieu les 8 et 9 juillet 2011. La demande est en fait une commandite en biens et services tels que le gymnase pour 4 jours, 150 chaises et quelques tables, l'impression des 300 billets ainsi que 300 programmes, la publicité dans l'Info-Portage, en plus 2 modules supplémentaires de scène (4'x8') avec les modules existants.

2011-04-919

Il est proposé par la conseillère, Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE le conseil accepte de faire une telle commandite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2011-04-920

**29. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale**

CONSIDÉRANT QUE la semaine nationale de la santé mentale se déroulera du 2 au 8 mai sous le thème « Merci de me faire confiance. "Ça me donne des ailes!" »;

CONSIDÉRANT QUE la présente édition fête ses 60 ans d'existence :

CONSIDÉRANT QUE notre slogan invite la population à développer sa confiance en soi par son regard sur elle-même mais aussi par le regard des autres, ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel de chacun;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant notre thème est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de dépasser l'objectif de 75% de municipalité qui soutiennent notre organisme cette année;

Par conséquent, Je, Louis Vadeboncoeur, maire de Notre-Dame-du-Portage proclame par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2011 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de la 60<sup>e</sup> semaine nationale de la santé mentale sous le thème "Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

#### APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**2011-04-921**      **30. Approbation des autorisations de dépenses**  
Il est proposé par le conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE toutes les demandes d'autorisation de dépenses présentées dans le tableau intitulé «Demandes d'autorisations de dépenses – avril 2011» et totalisant un montant de 25 245.78\$ soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**2011-04-922**      **31. Approbation des comptes à payer**  
Il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par le conseiller, monsieur Vincent More :

QUE tous les comptes et salaires mentionnés dans la liste du mois de mars 2011 soient approuvés et payés et que le maire, monsieur Louis Vadeboncoeur, et la directrice générale, madame Annie Lemieux, soient autorisés à certifier à cette fin ladite liste au montant de 73 726.74\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**32. Période de questions**  
Des citoyens adressent des questions au conseil municipal.

**33. Levée de l'assemblée**  
Sur la proposition du conseiller, monsieur Vincent More, la séance est levée à 22h40.

Le maire

La directrice générale

\_\_\_\_\_  
Louis Vadeboncoeur

\_\_\_\_\_  
Annie Lemieux, g.m.a.